

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

## OFFICE CENTRAL DE BIENFAISANCE

Si, en présence du grand mouvement social qui appelle l'énergique sollicitude des classes dirigeantes, il y a une foule d'endormis parmi les hommes dont le sommeil est non seulement inexusable mais même criminel, il y a pourtant de nobles exceptions. L'une d'elles s'impose aujourd'hui à l'attention du monde et en particulier de la Belgique, en la personne de M. l'avocat Jos. Hoyois dont les intelligentes sympathies pour les classes populaires lui méritent une toute spéciale mention d'honneur.

M. Hoyois n'est pas le premier venu : il est le rédacteur en chef d'un excellent journal *La Voie de l'Ouvrier*, organe démocratique international publié à Bruxelles, et dans lequel il traite avec un talent distingué de toutes les questions actuelles qui intéressent le monde du travail. Il a compris que ces questions sont capitales, et que l'on vit dans un temps où l'on est coupable d'y demeurer indifférent ou de s'en taire. C'est pourquoi, avec un courage admirable, il s'efforce de secouer la torpeur des apathiques de là bas, frères des apathiques du nouveau monde. Il donne l'exemple de l'activité en s'exposant lui-même au blanc, en mêlant sa vie à celle du travailleur, en étudiant les besoins et les aspirations de celui-ci, en s'efforçant de le garantir contre les pièges tendus, contre

M. l'avocat Hoyois n'a pas de ces faiblesses d'esprit. Il comprend que, le Christ étant descendu sur la terre pour tous, l'action sociale du chrétien doit graver son empreinte partout. Aussi, il n'a pas redouté de créer à Bruxelles un "Office central de bienfaisance", modelé sur celui qui existait déjà à New-York.

C'est une institution tout-à-fait intéressante, dont on pourrait peut-être établir des succursales dans nos villes du Canada, *mutatis mutandis*, c'est-à-dire avec les modifications appropriées aux conditions sociales. Quoiqu'il en soit, nos lecteurs aimeront à connaître qu'est-ce que c'est que l'*Office Central de Bienfaisance*, quelles sont ses visées, quels sont ses moyens d'actions.

Ce qui suit les renseignera parfaitement, et leur fera mieux apprécier le mérite de M. Hoyois : —

" Il existe à New-York des œuvres fondées dans tous les quartiers, par les différentes confessions religieuses, en vue de soulager tous les genres de misères.

" Elles avaient fini par former ce qu'on appelait le "chaos de charité". Pour remédier à cet état de choses, leurs comités directeurs créèrent une agence centrale, une sorte de bureau de contrôle des pauvres, qui éclaira les associations charitables et permit d'éviter le cumul des secours. On y examina la moralité de ceux qui demandent, en utilisant le concours d'agents visiteurs et de conseils de district.

" Cette agence fonctionne depuis cinq ans à la satisfaction générale : 228 sociétés de bienfaisance se servent d'elle comme le centre de communications et un nombre considérable de particuliers ont recours à elle pour se renseigner sur ceux à qui s'ap-

insuffisamment, "l'Office central" le sait et il signale le fait aux philanthropes, pour qu'ils créent les œuvres qui manquent.

" On devine quels résultats procure le fonctionnement de pareille institution, qui, du reste, a sa tête les Présidents des principales œuvres de Paris.

" Nous le répétons, le bien que réalise ailleurs "l'Office central de la Charité", il peut le réaliser à Bruxelles et dans tous les grands centres.

" Il y a quelques mois, nous déclarions que, si personne ne prenait, à Bruxelles, l'initiative de la création d'un "Office central de bienfaisance", le comité de rédaction de *La Voie de l'Ouvrier* le ferait. Cette initiative vient d'être prise par notre rédacteur en chef, M. l'avocat Jos. Hoyois, et plusieurs de ses amis, parmi lesquels nous pouvons citer MM. les docteurs Robinet et Paet. Des négociations se poursuivent entre eux et certaines institutions philanthropiques importantes à l'effet d'assurer le concours pécuniaire de celles-ci au futur "Office central".

" Nous souhaitons plein succès aux promoteurs de l'œuvre nouvelle et nous nous ferons un plaisir de leur transmettre les dons, renseignements ou adhésions qui pourraient nous parvenir. Il est toutefois préférable que les adhésions soient adressées directement à M. l'avocat Hoyois, 51, chaussée de Gand.

" Ajoutons, en terminant, que le projet en voie de réalisation est plus complet que celui que nous esquissions déjà au mois d'août. M. Hoyois et ses amis comptent, en effet, annexer à leur Office central de bienfaisance "un *Secrétariat du peuple*, calqué sur ceux que M. Harnel a fondés en France. D'autre part, l'action de leur institution rayonnera non seulement sur Bruxelles et les faubourgs, mais encore, plus tard, sur la Belgique entière.

" Elle deviendrait, dans ce cas, comme l'organe d'une "Fédération des œuvres philanthropiques belges, dont elle prendrait

Tardivel exprime ses désirs : — " Nous voudrions, si c'était possible, faire des arrangements qui permissent au directeur de s'occuper à peu près exclusivement de la rédaction. " Vœu fort légitime, assurément, que le directeur de l'Association voudrait bien voir en voie de se réaliser pour lui-même, si c'était possible. Mais, si un grand nombre d'abonnés oublient à dessein de venir le déranger pour payer le modique prix de leur abonnement, il n'est jamais un seul moment laissé tranquille par ces mille et un fournisseurs qui semblent croire qu'ils sont les seuls à avoir le droit de vivre dans le monde, et qui préféreraient plutôt perdre \$5 en fermant un établissement, que de gagner \$500 en donnant à leur client le temps d'asseoir son entreprise et d'en assurer le succès. Le directeur de l'Association n'a pu trouver encore à leur offrir comme calmants soporifiques des hommes disposés à lui payer dans l'avenir un tour d'Europe, ou même seulement une petite partie de son matériel ; il est seul pour faire face à toutes ses obligations, et pour empêcher de s'engloutir dans le gousset de ses créanciers le petit capital péniblement acquis qu'il a posé comme fondement de son entreprise. Et comme le directeur de l'Association est en même temps, non pas "le rédacteur à peu près unique", mais bien l'unique rédacteur de son journal, nos lecteurs comprendront qu'il gémit, lui aussi, de ne pouvoir se livrer sérieusement à l'étude et de se voir, tout comme le directeur de la *Vérité*, obligé de débattre le prix du papier et de l'encre, de corriger les épreuves, non seulement du journal mais même des ouvrages de ville, de s'occuper de la distribution du journal, des abonnements, des annonces, des travaux de